

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Direction Régionale des Finances Publiques
d'Ile-de-France et de Paris**

Pôle Pilotage et Ressources
16, rue Notre-Dame des Victoires
75081 PARIS CEDEX 02

POUR NOUS JOINDRE

DIVISION BUDGET/MARCHES

Affaire suivie par :

Anne Chauvel ☎ : 01 44 50 45 10

Jean-Paul RAYMOND ☎ : 01 44 50 79 24

✉ : drfip75.ppr.logistique@dgfip.finances.gouv.fr

**MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE CONFORMÉMENT
AUX ARTICLES R. 2123-4 À R. 2123-6 ET R. 2132-7 À R. 2132-14
ET AUX ARTICLES L. 2113-10, L.2113-11, L.2152-7 ET L. 2123-1 À
L. 2124-4
DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE (CCP)**

Règlement de la Consultation **(R. C.)**

Objet du marché :

Travaux de mise en conformité et de modernisation de 4 ascenseurs :

- LOT 1 : un ascenseur n°21000632039 et un ascenseur n°21000632040 tous deux situés dans un immeuble de bureaux correspondant à la direction régionale des finances publiques d'Ile de France et de Paris située 94 rue Réaumur 75002 PARIS ;
- LOT 2 : un ascenseur n°21001034785 et un ascenseur 21001034789 tous deux situés dans un immeuble de bureaux correspondant au centre des finances publiques situé 16 rue Notre-Dame des Victoires 75002 PARIS.

Date limite de remise des offres : **15 mai 2025 à 18 heures**

Référence de la consultation sur Place :

ASC_REA_NDV_2025_DRFiP_75

Sommaire

titre1

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	3
3- DECOMPOSITION EN LOTS	3
4- DUREE DU MARCHÉ	3
5- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES	3
6- DEMATERIALISATION DE LA CONSULTATION	3
7- RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION	3
8- CONDITIONS DE PRESENTATION DES OFFRES	5
9- CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES	6
10- EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	6
11- VISITES DES LOCAUX	7
12- TRAITEMENT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES	8
13- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	8

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

La présente procédure a pour objet les travaux de remplacement et de mise en conformité de 4 ascenseurs :
un ascenseur n°21000632039 et un ascenseur n°21000632040 tous deux situés dans un immeuble de bureaux correspondant à la direction régionale des finances publiques d'Ile de France et de Paris située 94 rue Réaumur 75002 PARIS (LOT 1) ;
un ascenseur n°21001034785 et un ascenseur 21001034789 tous deux situés dans un immeuble de bureaux correspondant au centre des finances publiques situé 16 rue Notre-Dame des Victoires 75002 PARIS (LOT 2).

2- ETENDUE DE L'APPEL D'OFFRES

Le marché est un marché à procédure adaptée selon l'article R . 2123-4 à R. 2123-6 et L. 2123-1 à L. 2124-4 du Code de la Commande Publique (CCP).

3- DECOMPOSITION EN LOTS

Pour la présente consultation, l'opération est allotie (2 lots) :

- LOT 1 : ascenseurs n°21000632039 et n°21000632040 situés au 94 rue Réaumur 75002 ;
- LOT 2 : ascenseurs n°21001034785 et n° 21001034789 situés au 16, rue Notre Dame des Victoires 75002.

4- DUREE DU MARCHÉ

La durée du marché est fixée au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).

5- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite fixée ci-dessus pour leur réception.

6- DEMATERIALISATION DE LA CONSULTATION

Les dispositions relatives à la dématérialisation figurent aux articles R. 2332-1 et suivants du Code de la Commande Publique (CCP).

Dans le présent article, il est fait référence à la Plate-Forme des Achats de l'État (PLACE) accessible à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Ce site est libre d'accès et permet les échanges de documents dans le cadre de la consultation.

Les soumissionnaires ont la possibilité de consulter les avis publiés sur la PLACE, retirer le dossier de consultation et poser des questions sur le dossier de consultation.

Les réponses par voie électronique se font par l'intermédiaire de la PLACE (les réponses par courriel ou télécopie ne sont pas autorisées).

Les candidats doivent se référer aux prérequis techniques et aux conditions générales d'utilisation, disponibles sur la PLACE pour toute action sur ledit site.

Un guide d'utilisation est également disponible sur la PLACE à la rubrique Aide.

7- RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Les soumissionnaires peuvent retirer le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :

Sous format électronique, par l'intermédiaire de la plate-forme : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Le soumissionnaire devra se référer aux consultations en cours et choisir soit toutes les consultations ou recherche avancée puis à l'annonce qui porte la référence suivante: **ASC_REA_NDV_2024_DRFiP_75**.

Les candidatures et les offres doivent parvenir par voie électronique sur le profil d'acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Outre le retrait du Dossier de Consultation des Entreprises, par l'intermédiaire de cette plate-forme, le soumissionnaire aura notamment la possibilité :

- de poser des questions relatives à son contenu ;
- d'envoyer son offre par voie électronique.

Par ailleurs, un guide d'utilisation est également disponible sur le site www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseGuide afin de faciliter le maniement de la plate-forme. Le soumissionnaire devra se référer aux pré-requis techniques et aux conditions générales d'utilisation, disponibles sur le site.

Le soumissionnaire transmettra ses documents aux formats standards du marché. Les offres devront être remises sous des formats compatibles afin que la personne publique puisse les lire (.pdf, .doc, .xls, libre office).

Le soumissionnaire veillera à utiliser les formats de fichier favorisant la réduction de leur taille.

Le soumissionnaire transmettra son dossier impérativement avant la date et l'heure limite indiquées page 1. Un message lui indiquera que l'opération de dépôt de la réponse a été réalisée avec succès, puis un accusé de réception lui sera adressé par courrier électronique précisant la date et l'heure de réception.

L'absence de message de confirmation de bonne réception ou d'accusé de réception électronique signifie au soumissionnaire que sa réponse n'est pas parvenue au pouvoir adjudicateur.

La personne publique se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres des modifications au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet, notamment en fonction de la publication de modifications réglementaires.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Avertissement : les éventuelles précisions ou modifications apportées au dossier par le pouvoir adjudicateur seront transmises par voie électronique, via le site www.marches-publics.gouv.fr. Dans ce cas, un courrier électronique avec accusé de réception sera transmis aux sociétés ayant retiré le dossier, à l'adresse courriel indiquée lors du téléchargement. Ce courriel proviendra de l'adresse électronique suivante : **PLACE – Place de marché interministérielle** <nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr>. En conséquence, les candidats sont invités à faire en sorte que leur environnement informatique n'empêche pas la réception des courriels en provenance de cette adresse. En tout état de cause, les courriels électroniques sécurisés seront envoyés avec un système d'accusé de réception, opposable aux soumissionnaires ; la DRFiP 75 ne saurait en aucun cas être tenue pour responsable de la non réception d'un tel courrier par un soumissionnaire lorsque celui-ci aurait :

- renseigné une adresse électronique non valide lors du téléchargement du DCE ;
- mise en place d'un système de filtre informatique empêchant l'acheminement du courrier électronique visé ci-avant.

Pour plus de renseignements, les candidats sont invités à consulter le guide utilisateur de la plate-forme (notamment les paragraphes 2.2 et 2.3), lequel peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseGuide

Pour tout renseignement administratif sur la procédure de consultation :
drfip75.ppr.logistique@dgif.finances.gouv.fr

8- CONDITIONS DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres doivent impérativement être déposées sous format électronique en se conformant aux dispositions décrites ci-dessous, être rédigées en français et les prix être exprimés en euros.

Formats des fichiers :

Les offres devront être remises sous des formats compatibles afin que la personne publique puisse les lire (.pdf, .doc, .xls, libre office, .odt, .ods).

Le soumissionnaire veillera à utiliser les formats de fichier favorisant la réduction de leur taille.

Anti-virus :

Le soumissionnaire s'assure avant la constitution de son pli que les fichiers transmis ne comportent pas de virus.

Dans tous les cas, l'enveloppe unique est constituée des documents listés ci-après :

A – Documents relatifs à la candidature.

Il s'agit des pièces relatives à la qualité, la capacité sociale de l'entreprise, énumérées aux articles R. 2343-7, 2343-14, 2343-15, R. 2344-1 à 2344-4 et R. 2351-17 du CPP :

- la lettre de candidature modèle DC1 <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
- la déclaration du candidat modèle DC2 <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>
- attestation d'assurance en cours de validité
- attestation de visite des locaux délivrée par la DRFIP 75
- documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du CCP
- présentation et description des moyens de l'entreprise (humains et matériels)
- présentation d'une liste des principales prestations de service, de nature équivalente, effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

Si le prestataire envisage, dès sa candidature, de sous-traiter une partie de la prestation, il doit joindre les mêmes documents que ceux énumérés ci-dessus, dûment complétés et signés pour chaque sous-traitant et renseigner le formulaire de déclaration de sous-traitance (DC4).

Avant la notification du marché, il sera exigé, sous un délai de dix jours, les pièces figurant aux articles R2143-7, R2143-8 et R2143-9 du CCP.

- les pièces prévues aux articles D8222-5 ou D8222-7 et D8222-8 du code du travail ; ces pièces sont à produire tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché (imprimé modèle NOT11 : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-notification-marches-2019> dûment remplis, datés et signés ;
- les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales dûment remplis, datés et signés.

NOTA : Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il est constaté que des pièces visées ci-dessus sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai d'une journée par messagerie ou par télécopie. Les autres candidats qui ont la possibilité de compléter leur candidature, en seront informés dans le même délai.

B – Documents relatifs à l'offre (articles R.2352-2, 2352-3, 2352-9, 2361-1 et 2361-2 du CCP)

Les documents relatifs à l'offre sont notamment prévus par les articles R.2352-2, 2352-3, 2352-9, 2361-1 et 2361-2 du CCP.

- un acte d'engagement (modèle **ATTRI1** : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2019>)
- la Décomposition du Prix global et Forfaitaire (DPGF) complétée par le soumissionnaire
- un mémoire technique rédigé par le prestataire pour démontrer sa capacité à assurer l'ensemble des prestations décrites dans le CCTP. Ce mémoire de présentation de l'offre détaillera notamment l'organisation avec les moyens humains affectés à la mission, le planning d'intervention, le détail des équipements à installer, les mesures d'hygiène et de sécurité adoptée et les mesures de traitement des déchets.

9- CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être remises au plus tard le **15 mai à 18 heures**.

Les plis doivent être transmis par voie électronique, ils sont horodatés ; tout pli qui parvient au-delà de la date et de l'heure limite de dépôt est considéré comme hors délai et sera rejeté par la plateforme.

10- EXAMEN DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les dossiers sont examinés dans l'ordre de leur dépôt sur la plateforme.

La DRFiP 75 rappelle que l'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

En cas de groupement, la forme demandée par le pouvoir adjudicateur pour la bonne exécution du marché est un groupement solidaire.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de mandataires de plusieurs groupements.

Choix des candidatures :

Seules seront retenues les candidatures comportant l'ensemble des documents demandés à l'article 7 du présent document.

Choix des offres :

Le classement des offres sera obtenu au vu du cumul des 2 notes pondérées, selon les critères suivants :

- 1) Le mémoire technique comporte cinq sous-critères comme indiqué dans l'annexe 1 Chaque item fera l'objet d'une notation entre 0 et 3 points (pas de 1/2 point) et sera affecté d'un coefficient afin d'obtenir une note globale qui sera rapportée à un total de 60 points.**
- 2) Montant de l'offre présenté sur la DPGF sera noté sur 40 points.**

L'offre la plus basse financièrement obtient la note maximale (40). Une formule de calcul détermine les notes attribuées aux autres offres.

11- VISITES DES LOCAUX

La visite des locaux est obligatoire. Deux dates sont prévues :

- le 22 avril à 11 heures ou le 24 avril à 11 heures pour le lot 1 RÉAUMUR ;
- le 22 avril à 14 heures ou le 24 avril à 14 heures pour le lot 2 NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES.

Les soumissionnaires du présent marché devront informer de leur venue **au plus tard la veille de la date choisie avant 16 heures** et communiquer les coordonnées du représentant de l'entreprise qui effectuera la visite. A l'issue de celle-ci, l'entreprise se verra remettre une attestation de visite qui devra être jointe au dossier de candidature: **ils devront signaler leur intention de visiter et laisser leurs coordonnées et numéro de téléphone par courriel à l'adresse de messagerie suivante : drfip75.ppr.logistique@dgfip.finances.gouv.fr.**

Attention : les soumissionnaires qui se présenteront sur les lieux sans rendez-vous ne seront pas admis à entrer dans les locaux et aucune attestation de visite ne sera remise. **L'attestation de visite est une condition impérative pour l'examen de la candidature.**

Adresse des locaux :

- Direction Régionale des Finances Publiques d'Ile de France et de Paris située 94 rue Réaumur 75002 PARIS
- Centre des Finances Publiques situé 16 rue Notre-Dame des Victoires 75002 PARIS.

12- TRAITEMENT DES OFFRES ANORMALEMENT BASSES

Conformément à l'article R2152-3 du CCP, dans le cas où leur offre paraîtrait anormalement basse, les candidats devront être en mesure de fournir toutes les justifications sur la composition de leur offre pour permettre d'apprécier si l'offre de prix proposée est susceptible de couvrir les coûts du marché.

Si les informations fournies ne permettent pas au candidat de justifier son prix, l'offre pourra être rejetée.

13- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction Régionale des Finances Publiques d'Île-de-France et de Paris.

Ces questions devront être adressées par voie électronique via le bouton « Déposer une question » qui apparaît dans la rubrique correspondante à la consultation du DCE sur le site www.marches-publics.gouv.fr.